

Les Brèves de Rivery

Lettre Municipale d'Information

Dans ce numéro

Temps forts

- Banquet de printemps
- Salon des passions

Vie Communale

- Budget
- Jurés d'assises– tirage au sort
- Inauguration du dépôt de bus
- Hauts de France propre
- Travaux
- Bonne action
- Bouquet de services en ligne
- Chasse aux œufs
- Collectes des ordures ménagères décalées
- Enquête publique
- Tonte du Gazon- rappel à la loi
- Stationnement

Scolaire

- Retour à la semaine de 4 jours
- Invitation des élèves de CP/CE1

Commémorations à venir - rappel

Culture

- Bibliothèque

Sport

- Billard

Vie associative

- MPT/CS
- Comité des fêtes
- Musée des hortillonnages
- Amicale des Aînés

Chronique du temps présent

Agenda

N° 75/ Mai - Juin 2018

Parole aux élus



Daniel BEAUPÈRE

Adjoint aux Finances et à l'éducation

Chères Riveraines, Chers Riverains,

Parler de notre commune au mois d'Avril c'est parler de son budget.

Quand le printemps s'installe, que les fleurs s'éveillent, que les oiseaux nidifient, on aimerait voir, dans le budget, un peu de poésie et taquiner la rime plutôt que la dime.

Difficile me direz-vous et pourtant pour tisser un budget on doit faire rimer, s'accorder les recettes avec les dépenses.

Alors, osons affronter la difficulté et faisons un essai :

Avant que Mai offre son muguet
 A Rivery, en Avril on vote le budget
 Les recettes indispensables aux finances
 Permettent d'envisager moult dépenses
 Avec des taux d'imposition constants
 Les recettes prévues, on les attend
 On compte vraiment beaucoup sur elles
 Pour que notre commune soit et reste belle.
 Après un pôle socio-culturel encore bien neuf
 Après des cours de tennis totalement neufs
 L'école est au centre de nos préoccupations
 Son bâtiment verra une nette amélioration
 Et c'est sérieusement, sans fantaisie aucune
 Que nous faisons avancer notre commune.

Il vous faudra beaucoup d'indulgence pour pardonner ce piètre résultat mais Verlaine, Prévert, Lamartine et les autres n'étaient pas disponibles.

Bien entendu ce n'est pas sous cette forme que vos élus, responsables, ont voté à l'unanimité le budget de la commune ce 11 avril. Et sans aucune poésie, vous retrouverez dans les pages suivantes quelques détails sur ce budget et nos écoles.

Daniel BEAUPÈRE

BANQUET DE PRINTEMPS

Le banquet de printemps de l'Amicale des Aînés qui s'est tenu le 11 mars dernier a réuni 146 personnes avec la présence de quelques élus. L'association avait fait appel au traiteur de Corbie M.Godebert et à l'Orchestre Intermède pour l'animation musicale.



TEMPS FORTS

SALON DES PASSIONNÉS



C'est le dimanche 25 mars dans le pôle Jean Cayeux que s'est tenu le 2^{ème} Salon des Passionnés dont le thème était cette année "le bonheur".

Tout au long de la journée des ateliers gratuits ont réuni une cinquantaine de personnes :

One Stroke, String Art, Mandala/Flow Art... derrière ces mots parfois inconnus Jessica nous a fait découvrir des activités ouvertes aux enfants comme aux adultes ; Quant à Christine, Geneviève et Hélène, elles permettaient aux couturières de créer leur petite souris qui venait agrandir le village des souris mis en place dans le hall.



Côté exposition, des patchs colorés de l'atelier adultes de la MPT/CS cotoyaient les toiles de peinture des élèves de Martine Henoeh. Côté modélisme animé par Philippe et François le public est venu visiter et échanger autour des différents stands. Cette année un stand "mécano" était également présent. Vincent et Dimitri ont organisé un tournoi de football américain "médiéval" avec des figurines en résine et plomb.

En fin de journée, les résultats du concours "féru de la créa" étaient annoncés. 12 prix ont été remis aux lauréats pour leurs oeuvres sur les 55 exposés. Un pot de l'amitié offert par la municipalité a clôturé cette journée.

Rendez-vous est déjà pris pour le 3^{ème} Salon en 2019 dont le thème sera "souvenirs d'enfance".

B U D G E T

Après avoir constaté et voté les excédents du compte de gestion 2017, le budget 2018 a été présenté et voté à l'unanimité ce 11 avril.

Concernant le **budget de Fonctionnement** d'un total de 3.629.651,37€.

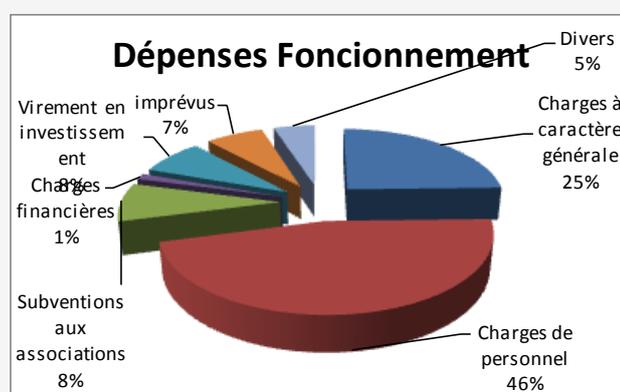
Pas d'augmentation des taux communaux des impôts locaux. Ils ont été reconduits identiques à ceux de 2017 (et même identiques à ceux de 2008) :

Taxe d'habitation : 13,04% ; Foncier bâti : 28,15% ; Foncier non bâti : 57,50%

Le produit attendu de ces 3 taxes est de 1.962.700€. Cette recette est la plus importante du budget puisqu'elle en représente plus de 54%.

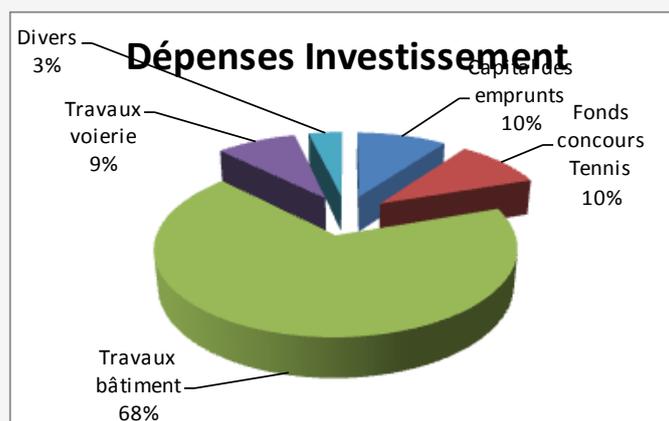
Les dépenses de Fonctionnement sont, pour la plupart, obligatoires. Elles concernent surtout le chauffage, l'entretien des voiries et bâtiments communaux, nos écoles, le soutien à nos associations, le remboursement des emprunts, les assurances et les charges de personnel. Ces dernières restent maîtrisées et sont inférieures à celles de l'an dernier.

La répartition de ces dépenses est représentée sur le « camembert » correspondant.



Concernant le **budget d'Investissement** d'un total de 1.946.616,38€.

Les recettes constituées par l'excédent 2017, l'affectation du résultat, le virement de la section de Fonctionnement, des subventions prévisionnelles et un emprunt d'équilibre permettent de proposer des dépenses dont la répartition est représentée sur le « camembert » correspondant



Avec près de 68% des dépenses pour les travaux de bâtiment on voit bien où l'effort sera porté cette année. Ces travaux regroupent l'isolation de l'école Jeanne Arnaud et Jean Cayeux (isolation actuellement inexistante), la création d'une ventilation intérieure et la construction de toilettes, dignes de ce nom, pour les enfants.

Pour compléter la lutte contre le gaspillage énergétique, ces travaux projettent également la réalisation d'une chaufferie centralisée pour les écoles et la mairie en remplacement des chaudières existantes, à bout de souffle et très énergivores.

J U R E S D A S S I S E S



Le tirage au sort des jurés d'assises se tiendra
le jeudi 3 mai à 10h
salle du conseil
en séance publique

I N A U G U R A T I O N



Le 16 mars dernier avait lieu la pose de la 1^{ère} pierre du dépôt de bus d'Amiens Métropole en présence de M. Alain Gest, président d'Amiens Métropole, du vice-président chargé des transports, du directeur de Kéolis, d'élus de Rivery et d'administrés.

L'occasion pour le maire de Rivery, Bernard Bocquillon, de rappeler que : « plusieurs sites étaient en concurrence à l'époque et je pense que vous avez fait le bon choix [...] Projet qui arrive au bon moment pour notre zone d'activités car datant de 1988 celle-ci est vieillissante. Après l'implantation d'une boulangerie il y a 1 an et d'un restaurant il y a 3 mois et bientôt le transfert des 400 emplois du dépôt de bus la vallée sur notre territoire, cela va permettre de redynamiser cette ZAC avec un potentiel de clients pour nos commerçants et artisans.

Un projet architectural moderne, agréable et qui s'intègre très bien sur le site de sept hectares et l'ensemble de la ZAC.

Pour les finances de notre ville c'est environ 27000€ de revenus supplémentaires sur le foncier bâti non négligeable par les temps qui courent .

Un très gros projet pour l'ensemble des 39 communes de la métropole dont j'espère voir les habitants s'approprier le BHNS et l'ensemble de son maillage pour leur déplacement sur la ville d'Amiens.

Un challenge et surtout un changement de comportement sur les habitudes de mobilité. Nous, élus de Rivery, allons suivre avec intérêt la construction de ce dépôt de bus et je vous donne rendez vous au printemps 2019 pour l'inauguration. »

Nathalie Joly

H A U T S D E F R A N C E P R O P R E

Le 17 mars dernier, le Club nautique de Rivery, ainsi que l'association SOS Hortillonnages, ont participé à la 2^{nde} édition de l'opération « Hauts de France propre ». Le club nautique a mobilisé dans la matinée du 17 Mars : 10 adultes dans 3 canoës biplaces et 4 Kayaks qui ont patrouillé sur le secteur des hortillonnages (Amiens Rivery Camon) soit sur 10 hectares pour récolter 10 sacs de déchets plastiques et verre et quelques encombrants dont un téléviseur ! Pour l'après-midi, 11 jeunes encadrés par notre salarié répartis dans 6 canoës biplaces ont nettoyé la rivière l'Avre de Cagny à la Somme sur 6 hectares pour récolter 8 sacs de plastique et verre.

M.Fatras



T R A V A U X



Depuis quelques semaines des travaux ont lieu avenue Jean Moulin. Ceux-ci ont pour objectif le renforcement de notre réseau par l'installation d'un nouveau câblage électrique haute tension.

Dans peu de temps, des travaux se tiendront rue Thuillier-Delambre (le long du cimetière) afin de changer le poste électrique, devenu obsolète.

Afin de ne pas trop gêner la circulation et les administrés, les traversées de rue sont faites par forage afin d'éviter de casser la route.

Nous remercions les administrés pour leur compréhension et leur patience.

B O N N E A C T I O N



Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, la société Enedis (représentée par M.Frédéric Lajoux) était désireuse de faire don d'un de ses véhicules réformés à une association ; M. Bocquillon, maire de Rivery a été sollicité à cet effet et a tout naturellement proposé à M.Lajoux de se rapprocher de l'antenne du Secours Populaire de Rivery.

Il s'agit de la 3^{ème} opération de ce type dans le département de la Somme ; M.Belettre, responsable de l'antenne du Secours populaire de Rivery s'est félicité de cette action d'autant plus que le véhicule de l'association était plutôt vétuste.

B O U Q U E T D E S E R V I C E S

La commune, en partenariat avec la Direction de l'Information Légale et Administrative, vient d'adhérer à un bouquet de services en lignes sur service public.fr.

Objectifs : simplifier la vie des usagers

Les démarches accessibles depuis service-public.fr :

- demande d'inscription sur les listes électorales
- déclaration de changement de coordonnées (déménagement)
- demande d'acte d'état civil
- déclaration d'ouverture de chantier
- dépôt de dossier PACS

Avantage :

- Services accessibles 7j/7 et 24h/24 sans déplacement
- Démarche simple et rapide
- Quelques clics suffisent pour transmettre des pièces justificatives
- Dispositif gratuit et sécurisé

La date de raccordement sera opérationnelle prochainement

C H A S S E A U X O E U F S



96 enfants de la commune ont répondu présents ce 31 mars 2018 pour la 2nde édition de la chasse aux œufs de Pâques, organisée par la municipalité.

Le temps incertain, comme lors de la précédente édition, a nécessité une réorganisation de cet évènement initialement prévu dans le parc et délocalisé pour l'occasion dans le Pôle Socio-Culturel Jean Cayeux.

Céline Magné

C O L L E C T E S D E C A L L E S



En raison des jours fériés du mois de mai, les collectes des ordures ménagères vont être décalées.

- **1er mai - Fête du travail**

- > collecte des ordures ménagères du jeudi 3 mai est décalée au vendredi 4 mai
- > encombrants : collecte du jeudi 3 mai décalée au vendredi 4 mai

- **8 mai - Victoire de 1945**

- > collecte des bacs jaunes du mercredi 9 mai est décalée au jeudi 10 mai (Jeudi de l'Ascension sera 1 jour travaillé)

- **10 mai - Ascension**

- > collecte des ordures ménagères du jeudi 10 mai est décalée au vendredi 11 mai

- **Lundi 21 mai - Pentecôtes**

- > collecte des bacs jaunes du mercredi 23 mai est décalée au jeudi 24 mai
- > collecte des ordures ménagères du jeudi 24 mai est décalée au vendredi 25 mai

E N Q U E T E P U B L I Q U E

Enquête publique relative à la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 18/39 du 05/04/2018 le Maire de RIVERY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

A cet effet, Monsieur TRIZAC Bertrand a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 14 Mai 2018 au 14 Juin 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie le lundi 14 Mai de 14 heures à 17 heures, le lundi 28 Mai 2018, de 9 heures à 12 heures, le samedi 2 juin 2018 de 09 heures à 12 heures, et le jeudi 14 juin 2018, de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification de droit commun pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Rivery ou par mail à l'adresse suivante : mairie.rivery@laposte.net

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur en mairie et sur le site www.ville-rivery.fr

R A P P E L A L A L O I

Tondre sa pelouse : des règles à respecter

L'arrêté préfectoral n° 2001-E-1962 du 13 juillet 2001 concerne « les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, nettoyeur à haute pression et scies mécaniques. » Ces travaux ne peuvent être effectués que :

- > **les jours ouvrables**, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- > **le samedi**, de 9h à 12h et de 14h à 19h
- > **les dimanches et jours fériés**, de 10h à 12h



S T A T I O N N E M E N T

Le stationnement dans notre commune est unilatéral alterné semi-mensuel. Des panneaux de signalisation sont installés à chaque entrée de commune pour en informer les administrés : du 1^{er} au 15 côté impair et du 16 au 31 côté pair, sauf dispositions contraires avec la signalisation précisant à l'entrée de la rue que le stationnement n'est pas alterné.

Des rappels sont affichés sur les panneaux lumineux pour le stationnement alterné et sur trottoir depuis Août 2017.

Le fait de stationner son véhicule sur le trottoir est puni d'une amende de quatrième classe soit 135 €
Le fait de ne pas respecter le stationnement alterné semi-mensuel est puni d'une amende de deuxième classe soit 35 €

La Police Municipale

R E T O U R A L A

S E M A I N E D E 4 J O U R S

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'enseignement est resté réparti sur 4 jours ½.

Pour la rentrée 2018, les directrices de nos écoles ont fait parvenir, aux parents, un questionnaire leur permettant de choisir entre une organisation de l'enseignement sur 4 jours ou 4 jours ½.

L'avis des parents était important à recueillir et conditionnait, en partie, notre réflexion sur une modification possible du rythme scolaire.

Le résultat de ce sondage a été le suivant :

- nombre d'enfants scolarisés dans les 2 écoles : 281
- pourcentage de réponses : 73,7%
- le maintien des 4 jours ½, estimant que les TAP étaient de qualité : 35%
- le retour à 4 jours, estimant que le rythme des 4 jours ½ fatiguait trop les enfants : 65%

Le choix à transmettre à l'inspection Académique devait être arrêté par les conseils d'école réunissant les enseignants, les parents élus, des représentants de la mairie et de la MPT-CS ainsi que le DDEN. Ces conseils d'école se sont réunis le 22 février 2018.

Très majoritairement, le retour à 4 jours d'enseignement par semaine a été voté.

Nous pouvons indiquer que les communes voisines (Camon, Longueau, Amiens) ont également choisi de revenir à 4 jours par semaine.

Ce changement de rythme scolaire nous oblige à redéfinir les horaires d'enseignement. Cela s'est décidé en commission scolaire, compte tenu des obligations horaires et des souhaits des parents, des enseignants et de la MPT-centre social : à partir de septembre les enfants auront désormais classe Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30

La demande du retour à 4 jours et les horaires attenants, seront transmis à Monsieur le Directeur Académique (DASEN) pour validation dès la rentrée de septembre.

Daniel Beaupère

I N V I T A T I O N

Nous sommes les élèves des classes de CP et CP/CE1 de Mesdames HENRY et PERNIER.

Toute l'année scolaire, nous avons travaillé avec le Safran sur le projet « Alice au pays des Rêvery »

Nous vous invitons à découvrir toutes nos productions mises en lumière **le vendredi 25 mai à partir de 21h dans le parc de Rivery.**

Mettez-vous dans la peau d'Alice et laissez-vous emporter par notre histoire merveilleuse...

Les élèves de la des classes de CP, CP/CE1



Dimanche 29 avril à 11h - au monument aux morts : **Journée de la déportation**

Mardi 8 mai à 11h - au monument aux morts : **Victoire du 8 mai 1945**
avec la participation des enfants des écoles Jeanne Arnaud -Jean Cayeux

Samedi 14 juillet à 11h - au monument aux morts : **Fête Nationale**

Vendredi 31 août à 18h - au monument aux morts : **Libération de Rivery**

Dimanche 11 novembre à 18h - au monument aux morts : **Armistice de 1918**
(dernière année du centenaire oblige la municipalité organisera une cérémonie qui sort de l'ordinaire et qui se déroulera exceptionnellement à 18h)

BIBLIOTHEQUE

Les prochaines dates de fermeture de la bibliothèque :

Du jeudi 26 avril au mardi 1er mai 2018

Du lundi 7 mai au lundi 14 mai 2018

Du samedi 14 juillet au mercredi 15 août 2018

Dates des « heures du conte » à venir :

Les *Histoires à croquer* pour les enfants de 3 à 5 ans les mercredis 18 avril et 27 juin 2018

Il était une fois pour les enfants de 6 à 9 ans le mercredi 30 mai 2018

Réservation par téléphone au 03.22.70.08.79 ou sur place (horaires d'ouverture consultables sur le site de la commune).

Mme Gaillien (Bibliothécaire)

BILLARD

Le club «Amiens Picardie Billard » s'est installé le week-end des 23, 24 et 25 février au Gymnase Guy Saguez, dans le cadre du tournoi régional de BlackBall. L'occasion pour les enfants des écoles et de la MPT/CS, ainsi que pour les administrés, de profiter d'une initiation au billard le vendredi de 13h30 à minuit, avant le début des compétitions le samedi et dimanche.



LOTO DU COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes a accueilli environ 200 joueurs lors de leur loto du Samedi 7 Avril 2018.

Dès l'ouverture des portes, une multitude de joueurs s'est présentée dans l'espoir de gagner un maximum de lots, voire le gros lot. Cette année, de l'électroménager, bon d'achats, jeux pour enfants sans oublier l'incontournable gros lot : un salon de jardin. Nous serons ravis d'accueillir à nouveau toutes ces personnes lors de notre prochain rendez-vous.

Nous remercions tous les bénévoles et la municipalité pour leur aide dans l'organisation de cette soirée



Le comité des fêtes

Le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle réderie le Dimanche 13 Mai 2018 de 7h00 à 18h00.
Les inscriptions se dérouleront à compter du jeudi 26 avril de 18h à 20h dans la cantine scolaire (côté aînés), ainsi que le samedi matin de 10h à 12h.
Tarif au mètre: 2€ / Renseignements au 06.16.27.97.42



MUSEE DES HORTILLONNAGES

Réouverture depuis le 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre les samedi et dimanche de 14h à 19h. Visite du musée, promenade en barque vous sont proposées par la dynamique équipe du musée.

Plus d'info sur : <http://www.museedeshortillonnages.fr/>

Le Musée des Hortillonnages vous propose:

- la visite des collections du Musée



- la promenade dans son parc arboré mis en valeur grâce à Stéphane Marie et son équipe de « Silence, ça pousse ! »



- La découverte des Hortillonnages en barque autonome à motorisation électrique, silencieuse et écologique:



Le musée des hortillonnages vous propose aussi des animations et expositions temporaires tout au long de l'année:

- Journées des poètes et de la musique



- Journée du Jardin des plantes



- Expositions temporaires



- Journées du Patrimoine



- Fête du musée avec vente de légumes à la barque et nombreux exposants



TARIF 2018	Adulte	Enfant (plus de 5 ans)
Visite du Musée	4,00 €	3,00 €
Promenade en barque	5,00 €	3,00 €
Musée + Barque	8,00 €	5,50 €

GROUPES (plus de 10 personnes)	Adulte	Enfant (plus de 5 ans)
Visite du Musée	3,50 €	2,50 €
Promenade en barque	4,50 €	3,00 €
Musée + Barque	7,50 €	5,00 €

Nous accueillons les (sauf fauteuils sur les barques)

Réservations : ☎ 03 22 91 95 53
museedeshortillonnages@gmail.com

A M I C A L E D E S A I N E S



13 février : Concours de Manille



27 février : les aînés fêtent Mardi Gras



Février : Voyage des aînés à Nice - Menton

POÉSIE...

*Oh ! Pourquoi écrire une poésie,
Nous sommes dans une période de remise en cause,
Vite, trouvons une nouvelle clause...
Simplement pour rester en harmonie.*

*Trop sujets à cette vie trépidante,
Sans profiter de ce temps bénéfique
Semblable à une soirée magnifique
Nous restons, sans maléfice, en recherche constante.*

*Qu'attendons-nous, pour nous insurger
Notre vécu se doit de réagir
Notre moi se redéfinir
Le temps est venu de nous ressourcer.*

*Quelques minutes, peut-être, de méditation
Ce retour sur soi, sans oublier les amis
Gagner, certes, comme sur les tatamis
Mais surtout retrouver son animation.*

*Plein d'énergie et faisant face
L'avenir nous paraîtra meilleur
Laissons de côté ce malheur
Rien ne résiste à la personne tenace.*

MAI - JUIN- JUILLET

29 avril à 11h- Cérémonie Commémorative " Journée de la déportation" au monument aux morts

29 avril à 12h- Repas des Aînés
offert par la municipalité - Salle A.Carpentier

1er mai - Rallye Cyclotourisme 60 et 80 km - départ 8h30 du gymnase Buffenoir

8 mai à 11h - Cérémonie commémorative au monument aux morts

13 mai de 7h à 18h : Réderie du Comité des fêtes

16 mai de 15h à 18h - Don du sang - Pôle socio culturel Jean Cayeux
Pôle socio culturel J.Cayeux

25 mai - Fête des Voisins - 2 possibilités s'offrent à vous:

- Vous rendre sur le parvis de la mairie où le site sera aménagé à cet effet
ou

- La municipalité met à disposition des administrés qui souhaitent l'organiser dans leur quartier, des bancs et tables à retirer en mairie.
Merci de faire vos demandes assez tôt pour une question d'organisation.



3 juin - Fête de Rivery dans le parc municipal
Organisée par le Comité des fêtes de Rivery et la Municipalité
Nombreuses animations gratuites

Jeudi 7 juin à 20h - Spectacle « Pour une fois que tu es beau »
Public : à partir de 13 ans
Organisé par la Municipalité, en partenariat avec le Festival du Tas de Sable

Vendredi 8 juin à partir de 19h30 - Course à pieds
(5km, 10km , marche nordique) - Gymnase Buffenoir

Samedi 30 juin : Kermesse des écoles

Fête Nationale - Place de la Mairie

→ **13 juillet à partir de 20h** : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal

Restauration sur place



→ **14 juillet à 11h** : Cérémonie commémorative au monument aux morts